

Préambule au dépôt des documents demandés dans le cadre du PFE

Les documents demandés pour la soutenance du PFE doivent être déposés sur Eprints, plateforme de l'INSA de Strasbourg.

! Le dépôt doit être **unique** c'est-à-dire que tous vos documents doivent être déposés **une seule fois et au même endroit**.

Voici quelques informations qui vous aideront dans votre démarche.

1- La connexion

- L'adresse de la plateforme de dépôt (Eprints) est la suivante : eprints.insa-strasbourg.fr
- Pour se connecter, vous devez cliquer sur « Se connecter » (en haut à gauche), entrer vos identifiants sous la forme (pnom01) et mot de passe de messagerie INSA et cliquer sur « login ».


2- Procédure de dépôt

- Le dépôt se fera en 5 étapes (Type, Chargement, Détails, Sujets et Dépôt) et vous prendra environ 15 minutes. **Tous les champs sont obligatoires et doivent donc être remplis** sauf « Informations complémentaires (Réservé à l'administrateur)».

Vous aurez, pour chaque étape et chaque champ à compléter, **une aide** (consignes générales et consignes de saisie) que vous trouverez en cliquant sur le point d'interrogation ou sur « Aide ».

 [Aide](#). Toute règle de saisie non respectée entraînera un refus du dépôt.

- Vous pouvez faire votre dépôt en plusieurs fois. Pour cela, à chacune des 5 étapes, vous pourrez cliquer sur « **sauvegarder pour plus tard** ». Vous retrouverez votre travail en cliquant sur « éditer » (3ème icône) après une reconnexion.

| Dernière modification le | Titre | Type de document | Statut du document | |
|--------------------------|-------|----------------------------------|--------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
| 30 Mar 2016 12:10 | Test | Mémoire professionnel (niveau M) | Dans l'espace de travail |  |

- Un courriel, vous informant de la validation ou du refus de validation, vous sera envoyé quelques jours après votre dépôt. En cas de refus, les raisons vous seront précisées dans le courriel, pour rectification.

3- Informations complémentaires

Le dépôt sur la plateforme de l'école **ne signifie pas que votre travail sera mis à disposition du public**. Les documents seront **mis en ligne selon les conditions de l'autorisation de diffusion définies avec l'entreprise**.

- Pour rappel, les documents à déposer sont :
 - le PFE
 - les annexes (s'il y en a)
 - + les autres documents demandés par votre spécialité (poster, résumé, synthèse....)

Tous les documents doivent être au format PDF.

Le dépôt devra se faire au plus tard une semaine avant la soutenance.

- En cas de problème, contactez-nous à cette adresse : eprints@insa-strasbourg.fr